



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Séance du CCE Radio France du 17 mars 2009

### **Coup de force sur les Conventions Collectives!**

**La mort de l'AESPA, l'Association des Employeurs du Service Public de l'Audiovisuel, et des Conventions Collectives, c'est l'annonce choc de Jean Paul CLUZEL ce mardi après midi en ouverture du Comité Central d'Entreprise.**

**A peine la nouvelle loi de l'audiovisuel votée, les Présidents de Radio France, l'INA et RFI, se sont précipités pour demander la dissolution de l'association des employeurs de l'audiovisuel public et informer le Premier Ministre, au prétexte de la non adhésion de France Télévision SA à cette association.**

**SUD Radio France demande donc aux présidents de Radio France, de RFI et de l'INA de ne pas prononcer cette dissolution, les prétextes juridiques invoqués n'étant pas de notre point de vue recevables.**

**Les salariés ne peuvent être abusés par les arguments avancés par Jean Paul CLUZEL.**

**La mort des Conventions Collectives n'est pas inéluctable d'autant plus que le Conseil d'administration de Radio France a tout pouvoir de « reprendre tout ou partie de la substance des actuelles conventions collectives ».**

**Nous demanderons, si le Conseil d'Administration avait à se prononcer sur ce point, aux représentants de l'Etat, aux membres de la Direction de Radio France au Conseil d'Administration, de garantir avec les représentants élus des personnels le maintien de l'existant.**

**L'entreprise de démolition de l'audiovisuel public se poursuit. Après les 1000 suppressions d'emploi à France Télévision et la menace des 200 postes à RFI, c'est au tour de Radio France et de ses salariés d'être donc sévèrement menacés.**

**Notre réaction doit être à la hauteur de la menace. La grève du 19 mars doit être massivement suivie afin d'envoyer un premier signal clair au Président de la République à l'origine de cette casse!**

Paris le 17 mars 2009